
 MONTRÉAL.—(Continuation.)

- Pilotes de Québec et. Pétition, 82.
 Dispensaire de. Pétition, 91.
 Asile des orphelins catholiques romains de. Pétition, 91.
 Société d'histoire naturelle à. Pétition, 97.
 Hospice de la maternité de. Pétition, 97.
 Encouragement de l'horticulture. Pétition, 201.
 Juges de paix, district de. Pétition, 211.
 Contre la passation de l'acte d'incorporation de la cité de, sans certaines modifications. Pétition, 216. Impression ordonnée, 228.
 Incorporation de la compagnie d'assurance maritime du Canada. Pétition, 226.
 Société d'histoire naturelle à. Pétition, 226.
 Contre la pétition de A. Furniss et autres, demandant à être incorporés pour suppléer d'eau et de gaz la cité de. Pétition, 227.
 Modification de l'acte qui règle l'inspection de la potasse et perlasse. Pétition, 269.
 Retour des baptêmes, mariages et sépultures pour le district de, pour les années 1852-4.
 Compagnie du chemin de fer de Bytown et. Contre la passation du bill pour mettre en opération la section du dit chemin de fer de Carillon et Grenville. Pétition, 371.
 Société bienveillante de. Pétition, 98.
 Banques de prévoyance et d'épargnes de. Etat de de leur actif et passif. Retour, 102.
 Société d'horticulture. Pétition, 104.
 Compagnie du chemin de fer de Bytown et. Pétitions, 109, 121, 122.
 Corporation de. Pétition, 113. Voir Bill, No. 133.
 Contre les règlements des commissaires du havre de. Pétition, 123.
 Modification des règlements qui affectent le havre de. Pétition, 126.
 Hospice de la maternité de. Pétition, 126.
 Ecole britannique et canadienne de. Pétition, 141.
 Institution des sourds et muets de. Pétition, 148.
 Hôpital St. Patrice. Pétition, 148.
 Institut des artisans. Pétition, 169.
 Corporation de. Acte pour régler les affaires de courtier dans la cité de. Pétition, 172.
 Encouragement du commerce et de l'industrie de la province. Pétition, 173.
 Maire et autres de. Pétition, 178.
 Corporation. Contre la passation du bill de police sans des modifications. Pétition, 196.
 Corporation autorisée à faire un emprunt pour compléter l'aqueduc de la dite cité de. Pétition, 196. Voir Bill, No. 82.